

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019

Convocation le 3 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le huit avril à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire de Les Arques.

Étaient présents : Jérôme Bonafous, Frédérique Boret, Élisabeth Bousquet, Roger Bourhoven, Sylvia Goulding, Daniel Hobmaier, Fabrice Redoules.

Étaient absents : Fabrice De Nardi, Rémy Soullignac. Dominique Colombo qui donne procuration à Fabrice Redoules et Sylvia Jouhanneau qui donne procuration à Élisabeth Bousquet.

Secrétaire de séance : Frédérique Boret.

**ATTRIBUTIONS ET VOTES DES SUBVENTIONS 2019**

Monsieur le Maire aborde le sujet de l'affectation des subventions sur l'exercice 2019 dont il convient de déterminer la liste et le montant.

Pour information, Monsieur le Maire donne lecture de la liste précédente avec les montants attribués pour chacun. Il fait également part des différentes demandes reçues.

Le conseil municipal vote les subventions accordées ligne par ligne, comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS PROPOSÉS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Comité des fêtes Les Arques	600€	POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0
APE « côté cour »	150€	POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0
Société de pêche	50€	POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0
Association « La Ruche »	300€	POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0
Société de chasse les Arques	700€	POUR: 8 CONTRE: 0 ABSTENTION: 1
Les Ateliers des Arques	500€	POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0
Resto du cœur de Cazals	100€	POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0
Collège de Salviac	50€	POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0
Association Pastorale AFPL	200€	POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0
La Taupe verte	250€	POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0
APE Métiers de l'hôtellerie restaurant de Souillac	100€	POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Le montant total des subventions accordées sur le budget 2019 est de 3 000.€

Lors du vote pour la société de chasse, Monsieur Hobmaier Daniel, se retire et n'y participe pas.

**Le conseil municipal vote et approuve :**

POUR: 9

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Fait et délibéré  
en séance publique, le jour, mois et an que dessus  
Cet acte a été publié le 10/04/2019  
Le Maire,  
Jérôme Bonafous



Les Arques, le 08/04/2019

Le Maire, Jérôme Bonafous

